

Centre de
formation
professionnelle



Bonaventure • Paspébiac

143, avenue Louisbourg,
C.P. 728
Bonaventure (Québec)
G0C 1E0

Téléphone
(418) 534-4677

Télécopieur:
(418) 534-4190

Courriel:
centre.fpbonaventure@csl.net

Électricité (Nouvelle version) • 5295

Objectifs du programme:

Le programme d'études Électricité vise à former des personnes capables d'installer, de réparer, de modifier et d'entretenir des circuits, des systèmes électriques, électroniques et des réseaux de communication sur des machineries de bâtiments des secteurs manufacturier, institutionnel et industriel.

Perspectives professionnelles

Électriciens/électriciennes (sauf électriciens industriels et de réseaux électriques)
Électriciens industriels/électriciennes industrielles
Électriciens/électriciennes de réseaux électriques

Endroits de formation

Endroit de formation : C.F.P. Bonaventure

	BONAVENTURE
Date de début :	26 août 2008
Date de fin :	28 mai 2010
Date limite d'admission :	30 juin 2008
Coût (incluant matériel) :	CAD 675\$
Jour/Soir :	Jour
Horaire :	8 h à 15 h 20
Heures semaine :	28 heures
Arrêt estival :	oui
Alternance travail-études :	Non
Test de sélection :	Non
Enseignement individualisé :	Non
Nombre de places maximum :	22
État de l'admission :	Places disponibles
Personne-ressource :	Mariette Grenier
Téléphone :	418-534-4677
Télécopieur :	418-534-4190

Conditions d'admission

Pour être admis à ce programme, il suffit de satisfaire à l'une des conditions suivantes :

La personne est titulaire du diplôme d'études secondaires ou de son équivalent reconnu.

OU

La personne est âgée d'au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire au cours de laquelle elle commence sa formation et a obtenu les unités de 4^e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le ministre, ou des apprentissages reconnus équivalents.

OU

La personne est âgée d'au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et possède les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général ainsi que les cours de langue d'enseignement FRA 2033-I et de mathématique MAT 4103-I, ou des apprentissages reconnus équivalents.

OU

La personne a obtenu les unités de 3^e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le ministre et poursuivra sa formation générale en concomitance avec sa formation professionnelle afin d'obtenir les unités de 4^e secondaire qui lui manquent en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le ministre.

Contenu du programme

254-992	Santé et sécurité sur les chantiers de construction	30
283-401	Métier et formation	15
283-412	Utilisation d'un ordinateur	30
283-428	Circuits électriques	120
283-433	Croquis et schémas	45
283-445	Outils	75
283-453	Manutention de matériel	45
283-466	Câbles et canalisations	90
283-477	Circuits de dérivation résidentiels	105
283-484	Plans et manuels techniques	60
283-494	Transformateurs triphasés	60
283-506	Branchement électrique	90
283-517	Circuits électroniques	105
283-525	Circuits logiques	75
283-537	Système d'éclairage	105
283-546	Système de chauffage	90
283-555	Câblage de communication	75
283-564	Système d'alarme incendie	60
283-578	Domotique et téléphonie	120
283-586	Machines rotatives à courant continu et à courant alternatif monophasé	90
283-597	Machine rotative à courant alternatif triphasé	105
283-607	Automate programmable	105

283-615	Instrumentation électronique	75
283-622	Préparation au marché du travail	30